

Procès verbal

Le mardi 21 avril 2026 à 20 heures 00, l'assemblée, régulièrement convoquée le 13 avril 2026, s'est réunie sous la présidence de MICHEL LAGABE.

Secrétaire de la séance : MATHILDE GARDIEN

Présents : MICHEL LAGABE, VINCENT BOUCHON, VERONIQUE FOLLIARD, DANIEL THIRIOT, FLORIANE SCHILLINGER, MATHILDE GARDIEN, LUDOVIC MUEL, AMANDINE PROTIN, Benjamin THIRIOT, Virginie HUGUENIN

Représentés : SEGOLENE HECHT représentée par MATHILDE GARDIEN

Ordre du jour :

- Validation du précédent compte-rendu
- CFU 2025 Commune et Forêt
- Affectations des résultats
- Subventions aux associations(ADMR, ILCG, Communes Forestières, fondation du Patrimoine
- Travaux
- Votes des taxes
- Budget 2026 commune et Forêt
- Fongibilité des crédits
- Renouvellement convention cinéma
- Composition de la CCID
- Demande d'acquisition de la ruelle de la Plante par M. Marie chemin du moulin à Morlaincourt
- Informations et question diverses

Ouverture de la séance à 20h16

Validation du Précédent compte-rendu.

M. Lagabe demande à rajouter un point à l'ordre du jour : Demande de subvention à la CA. Accepté à l'unanimité.

[Demande de Fonds de concours pour le projet "création d'une place végétalisée et multifonctionnelle au coeur du village à Morlaincourt" \(N° DE_2026_024\)\(11pour/11votes\)](#)

Pour son projet "création d'une place végétalisée et multifonctionnelle au cœur du village à Morlaincourt" , la commune de Chanteraine souhaite solliciter la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud à travers le Fond de concours.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération fait apparaître un coût total de travaux de 219 859 €

HT.

| Détails des dépenses | Coût HT | Coût TTC | Financeurs | Montant HT demandé | % |
|---------------------------|---------------------|---------------------|------------------|---------------------|---------------|
| Travaux | 190 386,00 € | 228 463,20 € | DETR | 87 943,60 € | 40,00 |
| Etude et maîtrise d'œuvre | 18 600,00 € | 22 320,00 € | GIP | 76 950,65 € | 35,00 |
| Coordination SPS | 5 712,00 € | 6 854,40 € | Fond de concours | 10 992,95 € | 5,00 |
| Etude de sol G2 AVP | 3 577,00 € | 4 292,40 € | | | |
| etude de sol G2 PRO | 1 584,00 € | 1 900,80 € | Fonds propres | 43 971,80 € | 20,00 |
| Total | 219 859,00 € | 263 830,80 € | | 219 859,00 € | 100,00 |

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

- de solliciter auprès de la communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud un fond de concours pour un montant à hauteur de **10 992.95 € HT représentant 5%** de la dépense prévisionnelle .

Délibération 3 en 1 du compte unique financier - FORET DE CHANTERAINE 2025 (N° DE_2026_025)(10pour/10votes)

Considérant les éléments suivants :

| | Dépenses Fonctionnement | Recettes Fonctionnement | Dépenses Investissement | Recettes Investissement | Total Dépenses | Total Recettes |
|----------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|--|------------------|
| Résultats reportés | 0,00 | 90 279,84 | 0,00 | 6 886,37 | 0,00 | 97 166,21 |
| Opérations exercice | 5 435,29 | 445,46 | 0,00 | 0,00 | 5 435,29 | 445,46 |
| TOTAUX | 5 435,29 | 90 725,30 | 0,00 | 6 886,37 | 5 435,29 | 97 611,67 |
| Résultat de clôture | | 85 290,00 | | 6 886,37 | | 92 176,38 |
| | | | | Restes à réaliser | 0,00 | 0,00 |
| | | | | | Besoin / excédent de financement total | 92 176,38 |

Michel Lagabe se retire et ne prend pas part au vote.

Le conseil municipal réuni et présidé par Vincent Bouchon vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus, donne pouvoir à pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement :

| | |
|---|-----------|
| Compte 1068 (recette d'investissement) | 0,00 |
| Compte 002 (excédent de fonctionnement reporté) | 85 290,01 |
| Compte 001 (déficit d'investissement reporté) | 6 886,37 |

Délibération 3 en 1 du compte unique financier - CHANTERAINE 2025 (N° DE_2026_026)(10pour/10votes)

Considérant les éléments suivants :

| | Dépenses Fonctionnement | Recettes Fonctionnement | Dépenses Investissement | Recettes Investissement | Total Dépenses | Total Recettes |
|---------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------|-------------------|
| Résultats reportés | 0,00 | 361 058,64 | 30 400,31 | 0,00 | 30 400,31 | 361 058,64 |
| Opérations exercice | 136 700,88 | 173 834,82 | 36 287,89 | 56 572,52 | 172 988,77 | 230 407,34 |
| TOTAUX | 136 700,88 | 534 893,46 | 66 688,20 | 56 572,52 | 203 389,08 | 591 465,98 |

| | | | | | | |
|---------------------|--|------------|-----------|-------------------|--|------------|
| Résultat de clôture | | 398 192,58 | 10 115,68 | | | 388 076,90 |
| | | | | Restes à réaliser | 0,00 | 0,00 |
| | | | | | Besoin / excédent de financement total | 388 076,90 |

Michel Lagabe se retire et ne prend pas part au vote.

Le conseil municipal réuni et présidé par Vincent Bouchon vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus, donne pouvoir à pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement :

| | |
|---|------------|
| Compte 1068 (recette d'investissement) | 10 115,68 |
| Compte 002 (excédent de fonctionnement reporté) | 388 076,90 |
| Compte 001 (déficit d'investissement reporté) | 10 115,68 |

Subventions aux associations 2026 (N° DE_2026_027)(11pour/11votes)

Monsieur le Maire propose de voter les subventions et cotisations suivantes:

ADMR : 500€

ILCG: 80€

Fondation du patrimoine(cotisation)= 100€

Commune Forestières (cotisation) = 220€

Le conseil approuve et vote à l'unanimité le versement de ces subventions.

Taux des taxes 2026 (N° DE_2026_028)(11pour/11votes)

Monsieur le Maire propose de maintenir les taux actuels à savoir 41.08% pour le foncier bâti, 30.81 % pour le foncier non bâti et 6.68% pour la taxe d'habitation.

Le conseil Municipal , après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de fixer les taux communaux pour l'année 2026 comme suit:

- taxe foncière sur les propriétés bâties: 41.08%
- taxe foncière sur les propriétés non bâties: 30.81%
- taxe d'habitation: 6.68 %

Délibération sur le budget primitif - CHANTERAINE 2026 (N° DE_2026_029)(11pour/11votes)

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2026 de la Commune Le conseil municipal délibère et décide :

- L'adoption du budget de la Commune CHANTERAINE pour l'année 2026 présenté par son Maire, Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 968 169,58

En dépenses à la somme de : 968 169,58

- D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

| Chapitre | Libellé | Montant |
|---|--|------------------|
| 011 | Charges à caractère général | 335 202,12 |
| 012 | Charges de personnel, frais assimilés | 28 740 |
| 014 | Atténuations de produits | 11 100 |
| 023 | Virement à la section d'investissement | 168 276 |
| 65 | Autres charges de gestion courante | 53 435,78 |
| 67 | Charges spécifiques | 200 |
| 68 | Dot. aux amortissements et provisions | 600 |
| TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT | | 597 553,9 |

RECETTES

| Chapitre | Libellé | Montant |
|---|--|------------------|
| 002 | Résultat de fonctionnement reporté | 388 076,9 |
| 70 | Prod. services, domaine, ventes diverses | 13 260 |
| 73 | Impôts et taxes | 33 000 |
| 731 | Fiscalité locale | 59 000 |
| 74 | Dotations et participations | 42 117 |
| 75 | Autres produits de gestion courante | 62 100 |
| TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT | | 597 553,9 |

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

| Chapitre | Libellé | Montant |
|--|--|-------------------|
| 001 | Solde d'exécution section investissement | 10 115,68 |
| 16 | Emprunts et dettes assimilées | 1 500 |
| 21 | Immobilisations corporelles | 359 000 |
| TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT | | 370 615,68 |

RECETTES

| Chapitre | Libellé | Montant |
|--|--|-------------------|
| 021 | Virement de la section de fonctionnement | 168 276 |
| 10 | Dotations, fonds divers et réserves | 10 115,68 |
| 13 | Subventions d'investissement | 190 724 |
| 16 | Emprunts et dettes assimilées | 1 500 |
| TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT | | 370 615,68 |

ADOPTE A LA MAJORITE

[Délibération sur le budget primitif - FORET DE CHANTERAINE 2026 \(N° DE_2026_030\)\(11pour/11votes\)](#)

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2026 de la FORET DE CHANTERAINE, Le conseil municipal délibère et décide :

- L'adoption du budget de la FORET DE CHANTERAINE pour l'année 2026 présenté par son Maire, Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 92 476,38

En dépenses à la somme de : 92 476,38

- D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

| Chapitre | Libellé | Montant |
|---|------------------------------------|------------------|
| 011 | Charges à caractère général | 35 440,01 |
| 65 | Autres charges de gestion courante | 50 150 |
| TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT | | 85 590,01 |

RECETTES

| Chapitre | Libellé | Montant |
|---|--|------------------|
| 002 | Résultat de fonctionnement reporté | 85 290,01 |
| 70 | Prod. services, domaine, ventes diverses | 300 |
| TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT | | 85 590,01 |

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

| Chapitre | Libellé | Montant |
|--|-----------------------------|-----------------|
| 21 | Immobilisations corporelles | 6 886,37 |
| TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT | | 6 886,37 |

RECETTES

| Chapitre | Libellé | Montant |
|--|--|-----------------|
| 001 | Solde d'exécution section investissement | 6 886,37 |
| TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT | | 6 886,37 |

ADOPTE A LA MAJORITE

[Renouvellement Opération Vac's au cinéma confluences \(N° DE_2026_031\)](#)

Le cinéma confluences de Bar le Duc propose de renouveler le partenariat avec les communes pour encourager les enfants à aller au cinéma pendant les vacances scolaires

Il s'agit de proposer un billet à quatre euros sur lequel la municipalité s'engage à en payer la moitié (2€) et les intéressés l'autre moitié (2€).

Sur l'année 2025- 2026 (sans les vacances de printemps en cours), 28 tickets ont été utilisés (sur 58 distribués). Coût pour la commune 56€

L'opération sera valable uniquement pendant la période des vacances scolaires 2026/2027 de la zone B:

Les tickets seront délivrés aux enfants du village sans limitation de nombre mais dans la limite du raisonnable.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette opération et autorise M. le Maire ou son adjoint à signer la convention de partenariat avec le cinéma Confluences de Bar le Duc.

[Composition de la CCID \(N° DE_2026_032\)](#)

La CCID est composé de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants.

Le conseil municipal doit présenter le double des membres soit 24 personnes à l'administration qui choisira les titulaires et les suppléants

Après délibération le conseil municipal propose les noms suivants:

Folliard Véronique, Thiriot Daniel, Lambert Alain, Muel Alain, Charlier Elisabeth, Muster Jean-Luc, Thiriot Michel, Presson Emmanuel, Protin Amandine, Gardien Mathilde, Schillinger Floriane, Huguenin Virginie, Hecht Ségolène, Muel Ludovic, Thiriot Benjamin, Vicherat Jacqueline, Folliard Christian, Labainville Simone, Chomy David, Laflotte Jean-Pol, Sahel Karim, Bouchon Jean-Marie, Folliard Guillaume, Beauxerois Jean-François

[Correspondant Défense \(N° DE_2026_033\)\(11pour/11votes\)](#)

Virginie Huguenin est désignée correspondant Défense pour la commune.

[Demande d'acquisition de la ruelle de la plante \(N° DE_2026_034\)](#)

Nous avons reçu un courrier de M. Marie, propriétaire du 8 chemin du Moulin à Morlaincourt qui souhaite acheter la ruelle de la plante qui sépare sa propriété en 2.

Il nous a exposé des problèmes de sécurité (vélos qui passent trop vite) et un problème de stationnement de véhicule avec un accès difficile à sa propriété. Il souhaiterait faire un aménagement afin de pouvoir améliorer cet accès.

Le conseil municipal se prononce à l'unanimité contre cette vente. La commune ne souhaite pas se défaire de ce chemin.

Par contre il n'est pas opposé au projet d'aménagement. Le projet est à valider avec la Mairie avant réalisation es travaux.

Location de salle à la journée : Ajout d'une caution ménage (N° DE-2026-0035)

Suite au problème de nettoyage de la salle lorsqu'elle est louée à la journée en semaine, il a été décidé d'instaurer une caution de 100€ qui sera retenue si le nettoyage de la salle n'est pas effectuée.

Information et questions diverses

Feux d'artifice

Il se tiendra à Oëy le 29 août, jour du repas champêtre de l'Amical du foyer Saint Rémi

Repas des aînés

Il se tiendra au Moulin de Chanteraine si une date est disponible en début d'année 2027 avec si possible la même animation que cette année.

Balayage des rues

Il a été fait le jeudi 9 avril pour un montant de 463€

Eoliennes - société Element - projet sur Chanteraine - Saulvaux

Une nouvelle implantation des éoliennes a été présentée le 21 avril par M. Gomez. Suite à l'analyse des couloirs aériens, l'implantation vu au départ a été modifiée : il n'y aura plus d'éoliennes dans les bois communaux de Chanteraine. 5 éoliennes sont prévues sur Saulvaux (Vaux la petite) et 1 sur Chanteraine. Certaines seront peut-être visibles de Chennevières (A suivre)

Eoliennes – société Volkswind – projet sur Menaucourt – Chanteraine

L'enquête publique se tiendra du 18 mai au 17 juillet 2026

Une permanence se tiendra le 13 juin à Menaucourt et le 17 juillet à Chanteraine.

Des consultations publiques se tiendront le 22 mai à Menaucourt et le 7 août à Chanteraine.

N'hésitez pas donner votre avis sur ce projet. Tous les détails de l'enquête publique seront prochainement affichés.

PLUI

Une réunion est prévue lundi 27 avril à Givrauval pour présenter le projet aux nouveaux maires.

Salle Oëy

Un devis sera demandé pour le remplacement des luminaires qui ne tiennent plus dans les dalles de plafond. A suivre.

Petits travaux:

Vincent Bouchon demande pour acheter du matériel pour refaire la petite barrière en haut du terre-plein en face de l'église de Morlaincourt.

Clôture de la séance à 22h17

MICHEL LAGABE
Président de séance

MATHILDE GARDIEN
Secrétaire de séance